



**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE BROMONT
concernant l'adoption du budget 2025**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Bromont :

Que le budget 2025 de la Ville de Bromont sera adopté par le conseil municipal lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra à l'hôtel de ville, au 88, boulevard de Bromont à Bromont le **lundi 9 décembre 2024, à 19 heures**.

Que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, doivent porter exclusivement sur le budget.

Les séances du conseil municipal sont diffusées en Facebook Live sur la page officielle de la Ville de Bromont et en direct sur la chaîne YouTube de la Ville. Elles peuvent également être visionnées en différé à l'adresse suivante : bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/

Bromont, ce 12^e jour du mois d'octobre 2024.

Le greffier,

Bernard Caouette, avocat
Greffier et directeur Service du greffe et des affaires juridiques